Envoyé en préfecture le 07/02/2024

Reçu en préfecture le 07/02/2024

ES DEL Publié le ATTONS

ID: 058-265801944-20240201-DEL01022024\_02-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DEL

Séance du 1<sup>er</sup> février 2024 Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal: 7
Procuration: 4

### Présents (8):

Martine Mazoyer, Vice-Présidente Philippe Cordier, Adjoint au Maire Myrianne Bertrand, Conseillère Municipale François Diot, Conseiller Municipal Jacqueline Pasin, Administratrice Éliane Barbier-Humeau, Administratrice Gérard Ferrand, Administrateur Roger Clay, Administrateur

## Excusés (5):

Denis Thuriot, Président - procuration à Martine Mazoyer Cécile Dameron, Adjointe au Maire - procuration à Philippe Cordier Hervé Barsse, Conseiller Municipal - procuration à Myrianne Bertrand Nathalie Gemza, Administratrice Serge Jentzer, Administrateur - procuration à Jacqueline Pasin

#### DEL01022024-02

## ACTUALISATION DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)

## Exposé,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles - Art. R123-1 et R 123-2,

Vu le Décret du 6 mai 1995 relatif à l'organisation et au fonctionnement des CCAS,

Vu la Loi NOTRé n°2015-991 du 7/08/2015,

Vu la Délibération DEL17062021-01 du 17 /06/2021 relative à la présentation de l'ABS,

Vu la Délibération DEL24112022 du 24/11/2022 relative à l'actualisation de l'ABS,

Considérant que l'intérêt de la démarche "Analyse des Besoins Sociaux" réside également dans son actualisation afin d'adapter les politiques sociales menées,

Considérant que la dernière actualisation date de novembre 2022,

Considérant la production du document actualisé remis au Conseil d'Administration du 01/02/2024 qui présente les évolutions essentielles ainsi que l'état d'avancement des axes de développement qui découlent des constats opérés,

## Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- D'acter la présentation de l'actualisation de l'Analyse des Besoins Sociaux à février 2024,
- De poursuivre les travaux engagés sur les axes de développement déterminés.

Adopté à l'unanimité par 12 voix (dont 4 procurations).

La Vice-Présidente, Martine Mazoyer